

Séance ordinaire du conseil de la municipalité d'upton

Date: 26 août 2025

Heure: 19h

Endroit: 810, rue Lanoie – Salle du conseil municipal

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance

2. Administration générale

- 2.1. Adoption de l'ordre du jour
- 2.2. Adoption Procès-verbal
- 2.3. Comptes à payer
- 2.4. Première période de questions du public
- 2.5. Dépôt du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2024
- 2.6. Dépôt et adoption du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024
- 2.7. Rémunération du personnel électoral
- 2.8. Avis de motion Réglement numéro 2025-398 relatif aux droits sur les mutations immobilières
- 2.9. Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- 2.10. Appui au projet de loi 104, Loi modifiant diverses dispositions afin notamment de donner suite à certaines demandes du milieu municipal, en particulier pour le volet concernant la gouvernance de la CMM
- 2.11. Appui financier à l'organisme Parrainage Civique- MRC d'Acton et des Maskoutains pour le programme de jumelage
- 2.12. Don commémoratif à la Municipalité de Mme Pauline Marin en mémoire de M. Philias Marin
- 2.13. Aviseur légal offre de services juridiques pour l'année 2026
- 2.14. Dénonciation au gouvernement du québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités
- 2.15. Renouvellement de l'entente SPAD contrôle animalier 2026-2030

3. Sécurité publique

4. Transport

- 4.1. Programme d'aide à l'entretien du réseau local PAVL-ENT 2024
- 4.2. Contrôle qualitatif des matériaux Réfection des infrastructures de la rue Saint-Ephrem - - Adjudication-

- 4.3. Omnibus région d'acton volet adapté (prévisions budgétaires et tarification)
- 4.4. Demande d'aide financière 2025-2027 Programme de soutien au transport adapté (PSTA)
- 4.5. Refection des infrastructures St-Ephrem Surveillance des travaux
- 4.6. Embauche poste travaux public
- 4.7. Réfection des infrastructures St-Ephrem autorisation de paiement facture Ingénierie Civitas.
- 4.8. Réfection des trottoirs rue Sacré-Coeur Libération retenue finale Pavage Maska
- 4.9. Scellement de fissures 2025

5. Hygiène du milieu

- 5.1. Soumission pour l'inspection du barrage de la rivière Noire à Upton
- 5.2. Autorisation de paiement Fourniture et installation de compteurs d'eau Décompte #8

6. Santé et bien-être

7. Aménagement, urbanisme et développement

- 7.1. Avis de motion et dépôt du projet de numéro 2025-396 modifiant le Règlement numéro 2002-89 abrogeant et remplaçant le Règlement numéro 322 de l'ancienne municipalité du village d'Upton ainsi que le Règlement numéro 250 de l'ancienne municipalité de la paroisse de Saint-Éphrem-d'Upton et édictant le plan d'urbanisme de la Municipalité d'Upton afin d'y intégrer le plan particulier d'urbanisme du noyau villageois
- 7.2. Adoption 1er projet de réglement numéro 2025-396 modifiant le Règlement numéro 2002-89 abrogeant et remplaçant le Règlement numéro 322 de l'ancienne municipalité du village d'Upton ainsi que le Règlement numéro 250 de l'ancienne municipalité de la paroisse de Saint-Éphrem-d'Upton et édictant le plan d'urbanisme de la Municipalité d'Upton afin d'y intégrer le plan particulier d'urbanisme du noyau villageois
- 7.3. Avis de motion et dépôt du projet de numéro 2025-397 modifiant le Règlement de zonage numéro 2002-90 afin d'assurer la concordance au plan particulier d'urbanisme (PPU) du noyau villageois
- 7.4. Adoption -1er projet de réglement numéro 2025-397 modifiant le Règlement de zonage numéro 2002-90 afin d'assurer la concordance au plan particulier d'urbanisme (PPU) du noyau villageois
- 7.5. dérogation mineure : 261, Rang Principale lot 1 957 606 ajout d'une enseigne
- 7.6. Mandat d'un (1) membre au comité consultatif en urbanisme : CCU (nouveau 25/08/2025)

8. Loisir, culture et vie communautaire

- 8.1. Demande de gratuité du RRU pour la location du centre communautaire Cours de danse
- 8.2. Lettre d'appui pour le programme PNHA _ projet de courte pointe collective intergénérationnelle

- 9. Affaires diverses
- 10. Période de questions du public
- 11. Certificats de disponibilités des crédits C-08/25
- 12. Clôture de la séance

<u>Le point inscrit à sous le numéro 2.11 est retiré.</u>
<u>Le point inscrit sous le numéro 2.12 est reporté à une séance ultérieure.</u>

Mme Lyne Rivard, Directrice générale et greffière-trésorière